



**AVIS PUBLIC
DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée greffière qu'à une séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 3 avril 2023 à 19h00, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Immeuble visé : 650, boulevard Saint-Joseph – zone 101-1a

Nature de la demande:

La demande vise à autoriser l'usage de production extérieure (exercée en dehors d'un bâtiment permanent) à caractère commercial ou public d'une œuvre musicale, instrumentale ou vocale lors d'un événement qui se tiendra du 17 au 21 mai 2023 inclusivement.

Le tout en vertu du règlement relatif aux usages conditionnels 384-2016 et de ses amendements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Tite, ce 1^{er} mars 2023.

Me Julie Marchand,
Greffière